



# AVIS PUBLIC

## AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT AVIS DE CONVOCATION

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné, Claude Fortin, directeur général et secrétaire trésorier de la susdite municipalité;

**QUE** le conseil municipal de la municipalité de Saint-Agapit tiendra une séance extraordinaire le 19 juin 2019 à 19h30, à la salle du conseil municipal au Complexe des Seigneuries, situé au 1080 avenue Bergeron,

Ordre du jour :

1. Constatation de la validité de l'avis de convocation
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Modification de la résolution 2019-05-182 Travaux de pavage rang des Pointes – Octroie du contrat à Construction BML., Division de Sintra inc.
5. Travaux rang des Pointes - Offre de services de Englobe corp. pour la réalisation du contrôle qualitatif des matériaux
6. Aréna – Frais de réparation en atelier et frais de transport de la resurfaceuse (zamboni)
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

**DONNÉ** à Saint-Agapit, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de juin 2019.

Claude Fortin, directeur général et secrétaire trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

### **AVIS PUBLIC**

Séance extraordinaire le 19 juin 2019 à 19h30

Je, soussigné, Claude Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Agait, MRC de Lotbinière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis ci-dessus conformément à la loi en affichant, une copie le 17 juin 2019 à chacun des endroits suivants, savoir : site internet de la municipalité et bureau municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de juin deux mil dix-neuf.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Claude Fortin', is written over a horizontal line.

Claude Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier